

Master en sciences de l'ingénieur industriel - biochimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MB401 Anglais			
Code	TEFB1M01	Caractère	Optionnel
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "anglais" a pour objectif d'amener les étudiants à améliorer leur capacité à communiquer en anglais, posséder un bagage grammatical et lexical avancé en anglais relatif à la vie quotidienne, en entreprise et en anglais technique, en particulier dans leur domaine de spécialisation.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer.

Des projets multidisciplinaires entre le cours d'anglais et des cours de matière seront réalisés.

Certains thèmes relatifs au monde du travail seront abordés en préparation au test international Toeic listening & reading qui sera organisé en master 2

Les séances se feront en mode présentiel de préférence, mais pourraient passer en distanciel pour satisfaire aux exigences sanitaires liées au Covid-19.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Concevoir et gérer des projets de recherche appliquée**

2.1 Réunir les informations nécessaires au développement de projets de recherche

Compétence 4 **S'intégrer et contribuer au développement de son milieu professionnel**

4.5 Élaborer une stratégie de communication

Compétence 6 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

6.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics

6.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE "Anglais", l'étudiant devra être capable de:

- à l'oral : pour des interventions préparées, exprimer toutes ses idées de façon fluide et avec peu d'hésitations, d'utiliser un vocabulaire varié et presque toujours adéquat. L'étudiant fera peu de fautes de grammaire et de syntaxe graves et aura une bonne prononciation, intonation et communication (attitude, gestuelle conception et exploitation de support).

La performance orale révélera la capacité à se préparer de façon appropriée. Dans les interventions spontanées, la communication doit se faire efficacement, avec une certaine indulgence par rapport aux exigences énoncées ci-dessus.

- à l'écrit: Exprimer clairement son message, employer le vocabulaire spécifique adéquat, une grammaire et une syntaxe presque toujours correctes en évitant les erreurs de grammaire de base. Le niveau doit être plus pertinent dans les domaines professionnel et technique abordés.

Quant au niveau de langue, l'étudiant devra démontrer, tant du point de vue du vocabulaire que des structures grammaticales et syntaxiques, un niveau plus pertinent dans les domaines professionnel et technique abordés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEFB1M01A Laboratoire d'anglais 30 h / 2 C (opt.)

Contenu

- vocabulaire et compétences relatives à la vie professionnelle.
- vocabulaire à orientation technique.
- recherche bibliographique
- compétences liées à la communication
- réalisation de plusieurs supports multimedia.
- synthèse et vulgarisation d'un sujet technique.
- collaboration active dans un groupe.
- gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail.
- échange en ligne en anglais avec les étudiants d'une autre haute école non anglophone

Démarches d'apprentissage

Séquences d'apprentissage en classe et en ligne avec théorie et exercices

Rédaction d'articles, d'emails, de son CV, ...

Travail en autonomie et en groupe

Activités d'expression orale, avec accent sur la communication (notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires) Exploitation de vidéos et de textes

Evaluation par les pairs et auto évaluation

Tables de conversation

Préparation et conseils pour la partie « anglais » des projets multidisciplinaires

Jeux et laboratoire de langues (selon évolution de la situation sanitaire)

Echange en ligne en anglais avec étudiants d'une institution étrangère

Dispositifs d'aide à la réussite

Echéances claires avec tâches intermédiaires pour une progression harmonieuse dans le cours et dans les projets

Supervision régulière de l'évolution de l'étudiant grâce aux interactions en direct, à la régularité de son investissement ainsi qu'à les travaux postés sur ConnectED

Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté

Conseils et exercices supplémentaires pour les étudiants en difficulté

Possibilité de poser des questions par email et par teams.

Feedback de l'enseignante

Sources et références

Vidéos à connotation techniques telles que celles proposées, entre autres, par le National Geographic ou la chaîne How Science Works.

Articles à connotation technique (Science Daily, New Scientist, the Guardian, Science News for Students,...)

tutoriels en ligne

Duolingo

Wallangues

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Vidéos à connotation techniques telles que celles proposées, entre autres, par le National Geographic ou la chaîne How Science Works.

Articles à connotation technique (Science Daily, New Scientist, the Guardian, Science News for Students,...)

tutoriels en ligne

Duolingo

Wallangues

Anglais facile.com

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1 : 55 %

- Evaluation continue (15 % non récupérable)

Le calcul de l'évaluation continue se fera sur la qualité, la régularité du travail fourni, ainsi que sur la progression de l'étudiant. Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement (échanges en ligne, intervention sur le forum, ...) . L'évaluation continue prendra en compte une sélection de ce travail journalier. Celui-ci étant essentiel dans la progression de l'étudiant, les travaux d'évaluation continue doivent être fournis à une échéance fixée et ne seront pas rattrapables ultérieurement.

- Travail (20 %) présentation de type PechaKucha, mettant l'accent sur la communication efficace en anglais

- projet multidisciplinaire (20 %)

Au Q2 : 45 %

- interrogation écrite 20 %

- évaluation continue (5 % non récupérable)

- projets : présentation(s) multidisciplinaire (s) : 20 %, dans le cadre de collaboration(s) entre le cours d'anglais et des cours de matière. Récupérable selon modalités spécifiques au Q3.

La participation à toutes les parties de l'évaluation est obligatoire pendant le Q1 et le Q2.

Au Q3, la pondération reste la même. Les parties en échec doivent être représentées, sauf l'évaluation continue qui est non récupérable (20 % de la note de l'année).

L'évaluation en présentiel est à privilégier, en cas de retour au distanciel, les parties écrites des évaluations se feront oralement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj + Trv	55	Evc + Int + Prj	45	Evc	20
Période d'évaluation					Prj + Trv + Exe	80

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais lors d'une année antérieure représentera l'évaluation de l'année en cours selon les modalités de cette même année en cours.

En fonction de l'évolution de la pandémie liée au COVID-19, dans le respect des recommandations décidées par les Autorités compétentes, les activités alterneront, au besoin, entre du présentiel et/ou du distanciel. Si la situation sanitaire l'exige, une évaluation équivalente en mode distanciel sera envisagée.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est toutefois disponible pour fournir des éclaircissements en français si nécessaire. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).